

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 19774  
Numéro SIREN : 788 513 729  
Nom ou dénomination : 1718

Ce dépôt a été enregistré le 01/11/2021 sous le numéro de dépôt 128582

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 1718</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise : <b>44 rue du Louvre</b>		75001 PARIS					
Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>		Néant <input type="checkbox"/> *					
Numéro SIRET * <b>7 8 8 5 1 3 7 2 9 0 0 0 2 0</b>		Exercice N, clos le, <b>28022021</b>					
		N-1 <b>29022020</b>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA					
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	AB	AC				
		Frais d'établissement *					
		CX	CQ				
		Frais de développement *					
		AF	AG				
		Concessions, brevets et droits similaires					
	AH	AI					
	Fonds commercial (1)						
	AJ	AK					
	Autres immobilisations incorporelles						
	AL	AM					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
	AN	AO					
	Terrains						
	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						
AR	AS						
Autres immobilisations corporelles							
AT	AU	21 605	3 923	17 683	13 135		
Immobilisations en cours	AV						
AX	AY						
Avances et acomptes							
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	CS	CT					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						
	CU	CV				500	
	Autres participations						
	BB	BC	446		446	446	
Autres titres immobilisés	BD						
Prêts	BF						
Autres immobilisations financières *	BH	15 960		15 960	15 960		
<b>TO TAL (II)</b>		BJ	BK	<b>38 012</b>	<b>3 923</b>	<b>34 089</b>	<b>30 041</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	BL	BM				
		Matières premières, approvisionnements					
		BN	BO				
		En cours de production de biens					
	BP	BQ	254 792		254 792	119 989	
	En cours de production de services						
	BR	BS					
	Produits intermédiaires et finis						
	BT	BU					
	Marchandises						
BV	BW	4 442		4 442	7 233		
Avances et acomptes versés sur commandes							
BX	BY	1 137 253	22 496	1 114 757	349 811		
Clients et comptes rattachés (3) *							
BZ	CA	205 142		205 142	88 202		
Autres créances (3)							
CB	CC						
Capital souscrit et appelé, non versé							
<b>DIVERS</b>	CD	CE					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)						
	CF	CG	127 273		127 273	4 468	
Disponibilités							
CH	CI	6 143		6 143	3 681		
Charges constatées d'avance (3) *							
<b>TO TAL (III)</b>		CJ	CK	<b>1 735 047</b>	<b>22 496</b>	<b>1 712 550</b>	<b>573 385</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	CW						
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	CM						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
CN							
Ecarts de conversion actif * (VI)							
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	1A	<b>1 773 058</b>	<b>26 419</b>	<b>1 746 639</b>	<b>603 426</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	446	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

DocuSigned by:

MIGUEL REBELLA

0F424979C3DF41F...

Désignation de l'entreprise <b>SAS 1718</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 5 000 ..... )	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH	27 749	13 617
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>14 767</b>	<b>14 132</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TO TAL (I)</b>	DL	<b>48 016</b>	<b>33 249</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TO TAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TO TAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	250 532	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	1 167	5 220
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	178 191	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	713 734	312 289
	Dettes fiscales et sociales	DY	468 631	245 607
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	10 234	7 060
	Produits constatés d'avance (4)	EB	76 136	
	<b>TO TAL (IV)</b>	EC	<b>1 698 623</b>	<b>570 176</b>
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	<b>TO TAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>1 746 639</b>	<b>603 426</b>
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 270 432	570 176	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	532		

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et conformément aux dispositions du Règlement 2018-07 de l'autorité des normes comptables (ANC), homologué par l'arrêté ministériel du 10 décembre 2018 publié et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 746 639** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 649 241** euros et un total **charges** de **1 634 474** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **14 767** euros.

L'exercice considéré débute le **01/03/2020** et finit le **28/02/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **Achats**

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## **Faits marquants:**

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. A la date d'établissement des comptes de l'entreprise, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle
- Report du paiement des charges sociales
- Aide au paiement Urssaf

## **Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :**

La crise sanitaire liée au covid-19 se poursuit sur l'exercice 2021-2022

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 28/02/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers			3 726,51			3 726,51
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	17 130,58		2 181,58		1 433,36	17 878,80
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>17 130,58</b>		<b>5 908,09</b>		<b>1 433,36</b>	<b>21 605,31</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	946,20				500,00	446,20
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	15 960,00					15 960,00
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>16 906,20</b>				<b>500,00</b>	<b>16 406,20</b>
<b>TOTAL</b>	<b>34 036,78</b>		<b>5 908,09</b>		<b>1 933,36</b>	<b>38 011,51</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 28/02/2021
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		305,86		305,86
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	3 996,00	1 054,13	1 433,36	3 616,77
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 996,00</b>	<b>1 359,99</b>	<b>1 433,36</b>	<b>3 922,63</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>3 996,00</b>	<b>1 359,99</b>	<b>1 433,36</b>	<b>3 922,63</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		28/02/2021	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations	446,20	446,20	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	15 960,00		15 960,00
	Clients douteux ou litigieux	53 990,63	53 990,63	
	Autres créances clients	1 083 262,56	1 083 262,56	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 556,41	5 556,41	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	142 241,63	142 241,63	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	3 549,96	3 549,96	
	Groupe et associés (2)	946,82	946,82	
	Débiteurs divers	52 847,64	52 847,64	
	Charges constatées d'avances	6 143,30	6 143,30	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 364 945,15</b>	<b>1 348 985,15</b>	<b>15 960,00</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		28/02/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	531,53	531,53		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	250 000,00		250 000,00	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	900,00	900,00		
	Fournisseurs et comptes rattachés	713 733,74	713 733,74		
	Personnel et comptes rattachés	46 694,56	46 694,56		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	208 087,99	208 087,99		
	Impôts sur les bénéfices	72,00	72,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	208 015,97	208 015,97		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 760,02	5 760,02		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	266,97	266,97		
	Autres dettes	10 234,01	10 234,01		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	76 135,50	76 135,50			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 520 432,29</b>	<b>1 270 432,29</b>	<b>250 000,00</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		250 000,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

28/02/2021

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>624 366</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR</i>	618 367	<b>618 367</b>
<b>Autres créances</b> <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	5 999	<b>5 999</b>

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

28/02/2021

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>566 954</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>532</b>
<i>FRAIS BANCAIRES A PROVISIONNER</i>	532	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>531 821</b>
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	531 821	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>26 786</b>
<i>PERSONNEL-CH.A PAYER-PR.A REC.</i>	1 943	
<i>PERSONNEL-CH.A PAYER-PR.A REC.</i>	19 270	
<i>ORG.SOC.-CH.A PAYER-PR.A REC.</i>	52	
<i>ORG SOCIAUX - CHARGES A PAYER</i>	4 878	
<i>ETAT-CH. A PAYER-PROD.A RECEV.</i>	644	
<b>Autres dettes</b>		<b>7 815</b>
<i>AVOIRS A ETABLIR</i>	7 815	

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	28/02/2021
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>6 143</b>
Frais généraux		6 143	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>6 143</b>

--	--

# Capital social

Etat exprimé en euros

28/02/2021

Nombre

Val. Nominale

Montant

		28/02/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice		1 000,00	5,0000	5 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>1 000,00</b>	<b>5,0000</b>	<b>5 000,00</b>



1718

Société par actions simplifiée  
 Au capital de 5 000 euros  
 Siège social : 44 rue de Louvre - 75001 PARIS  
 788 513 729 RCS PARIS

<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE          DU 31 AOÛT 2021</b>
---

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2021**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2021 s'élevant à 14 766,88 euros de la manière suivante :

**Origine :**

Bénéfice de l'exercice	14 766,88 euros
Auquel s'ajoute :	
Le « report à nouveau » créateur antérieur	27 749,31 euros
Pour former un bénéfice	
Distribuable de	42 516,19 euros

**Affectation :**

A titre de dividendes BRUTS aux associés	35 714,29 euros
Soit 35,71 euros par action	
	-----
Le solde	6 801,90 euros

**En totalité au compte "report à nouveau" créateur qui s'élève ainsi à 6 801,90 euros.**

Le dividende sera mis en paiement au siège social sur décision de la Présidente.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 35 714,29 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

### **Distributions antérieures de dividendes**

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 août 2021**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

Certifié conforme  
La Présidente  
**Rebecca MIQUEL**

DocuSigned by:  
  
0F424979C3DF41F...